ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les chiffres de la sécurité routière en Isère

Question orale n° 847

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge M. le ministre de l'intérieur sur le bilan sécurité routière dans le département de l'Isère. Depuis le début de l'année 2019, 71 personnes sont décédées sur les routes du département, soit une hausse de 36,5 % par rapport à la même période en 2018. Ce bilan provisoire des accidents de la route continue à être extrêmement préoccupant et le préfet appelle régulièrement tous les usagers de la route à davantage de vigilance et au respect du code de la route. Les sanctions de rétentions administratives des permis les plus sévères seront appliquées en cas d'infraction. Les opérations de contrôles déjà renforcées continuent d'être priorisées par les services de l'État. Mais malgré la mise en place d'une politique de tolérance zéro, les chiffres sont alarmants et plus élevés que sur le territoire national. Elle lui demande comment le Gouvernement compte prendre en compte ces résultats inquiétants afin d'y remédier.

Données clés

Auteur : Mme Élodie Jacquier-Laforge
Circonscription : Isère (9e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 847
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 décembre 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 décembre 2019
Question retirée le : 10 décembre 2019 (Retrait à l'initiative de l'auteur)